

Maximes du sens commun

« Les maximes du sens commun (*des gemeinen Menschenverstandes*) sont les suivantes : 1. Penser par soi-même (*Selbstdenken*); 2. Penser en se mettant à la place de tout autre ; 3. Toujours penser en accord avec soi-même. La première maxime est la maxime de la pensée *sans préjugés*, la seconde maxime est celle de la pensée *élargie*, la troisième maxime est celle de la pensée *conséquente*. La première maxime est celle d'une raison qui n'est jamais *passive*. On appelle préjugé la tendance à la passivité et par conséquent à l'hétéronomie de la raison ; de tous les préjugés le plus grand est celui qui consiste à se représenter la nature comme n'étant pas soumise aux règles que l'entendement de par sa propre et essentielle loi lui donne pour fondement et c'est la *superstition*. On nomme les *lumières* (*Aufklärung*) la libération de la superstition ; en effet, bien que cette dénomination convienne aussi à la libération des préjugés en général, la superstition doit être appelée de préférence (éminemment) un préjugé, puisque l'aveuglement en lequel elle plonge l'esprit, et bien plus qu'elle exige comme une obligation, montre d'une manière remarquable le besoin d'être guidé par d'autres et par conséquent l'état d'une raison passive. En ce qui concerne la seconde maxime de la pensée nous sommes bien habitués par ailleurs à appeler étroit d'esprit (borné, le contraire d'élargi) celui dont les talents ne suffisent pas à un usage important (particulièrement à celui qui demande une grande force d'application). Il n'est pas en ceci question des facultés de la connaissance, mais de la *manière de penser* et de faire de la pensée un usage final ; et si petit selon l'extension et la durée que soit le champ couvert par les dons naturels de l'homme, c'est là ce qui montre cependant un homme d'*esprit ouvert*, que de pouvoir s'élever au-dessus des conditions subjectives du jugement, en lesquelles tant d'autres se cramponnent, et de pouvoir réfléchir sur son propre jugement à partir d'un *point de vue universel* (qu'il ne peut déterminer qu'en se plaçant au point de vue d'autrui). C'est la troisième maxime, celle de la pensée *conséquente*, qui est la plus difficile à mettre en œuvre ; on ne le peut qu'en liant les deux premières maximes et après avoir acquis une maîtrise rendue parfaite par un exercice répété. On peut dire que la première de ces maximes est la maxime de l'entendement, la seconde est celle de la faculté de juger, la troisième celle de la raison. » Kant, *Critique de la faculté de juger*, § 40.

« Exiger de l'homme la sagesse (*Weisheit*), en tant qu'elle est l'idée d'un usage pratique de la raison qui soit parfait et conforme aux lois, c'est beaucoup trop demander ; mais même sous sa forme la plus rudimentaire un homme ne peut pas l'inspirer à un autre ; chacun doit en être l'auteur lui-même. Le précepte pour y parvenir comporte trois maximes directrices : 1) Penser par soi-même (*Selbstdenken*) ; 2) se penser (dans la communication avec les hommes) à la place de l'autre (*an die Stelle des Anderen*) ; 3) Penser toujours en accord avec soi-même. » Kant, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, § 43.

« Pour la catégorie des penseurs (*die Klasse der Denker*), les maximes suivantes (qui ont été citées plus haut comme conduisant à la sagesse) peuvent être prises comme d'immuables commandements : 1) Penser par soi-même (*Selbst denken*) ; 2) Se penser (dans la communication avec les hommes) à la place de chaque autre (*in die Stelle jedes Anderen*) ; 3) Penser toujours en accord avec soi-même. » Kant, *Anthropologie d'un point de vue pragmatique*, § 59.